



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## **Quand dispositifs passerelles et hygiène en maternelle ne font pas bon ménage !**

### **Absence de personnel dédié au détriment des besoins des enfants**

La problématique de l'hygiène en maternelle avec l'absence de personnel dédié sur les temps d'interclasse et les périodes extrascolaires persiste depuis la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs en 2013.

Pour rappel la difficulté est la suivante : changer un enfant et effectuer les tâches de ménage afférentes nécessitent au moins 15 minutes. Durant ce temps les enfants du groupe doivent être pris en charge par d'autres collègues, c'est à dire dans des conditions insatisfaisantes tant pour les enfants que pour les personnels.

Lors de la présentation des dispositifs passerelles mentionnés dans le PEDT, nous avons rappelé à l'administration cette difficulté qui n'est toujours pas réglée et qu'elle refuse de prendre en considération.

### **Les femmes en première ligne au détriment des compétences professionnelles d'animation !**

Afin d'éviter tout risque d'accusation de comportements inappropriés, cette mission échoit quasi systématiquement aux animatrices.

### **Une absence de formation**

Pour rappel, les personnels d'animation n'ont aucune formation pour assurer ce type de tâches...qui ne figurent d'ailleurs pas dans leur fiche métier.

Pour la DASCO, beaucoup d'animatrices sont aussi des mères de familles...et savent donc comment s'y prendre ! Quel mépris !

### **Des locaux inadaptés, des risques pour la santé et une atteinte l'intimité des enfants !**

Ajoutons à cela des sanitaires souvent bien mal conçus pour cet acte impliquant des postures difficiles et répétées avec pour conséquences des risques de **Troubles Musculo Squelettiques** !

Par ailleurs, Les locaux ne respectent pas non plus l'intimité des enfants dans la plupart des cas. Et les équipements nécessaires sont rarement à disposition (gants, blouses, savon...).

### **Des injonctions contradictoires et des risques psycho-sociaux !**

En développant une pensée et une communication sur ses ambitions éducatives et sur les attendus qui en découlent mais sans donner les moyens nécessaires aux personnels pour réaliser leurs missions dans ce sens, la Ville de Paris place les agent.es face à des injonctions contradictoires. Elle les met en porte à faux

créant un sentiment d'impuissance entre la colère et le découragement. Drôle de stratégie pour pallier au manque d'attractivité de ce métier que de favoriser les risques psycho-sociaux !

### **Des économies sur le dos des usagers et des personnels !**

L'été est une période de fermeture et regroupements aussi bien pour les crèches que pour les centres de loisirs. De ce fait les enfants sortant de crèches qui intégreront l'école à la rentrée suivante sont amenés à fréquenter les centres de loisirs. Ils changent d'environnement, se retrouvent sur des sites souvent chargés, bruyants, avec des équipes hétéroclites et aucun personnel dédié pour les accompagner si nécessaire ! Des conditions souvent bien peu favorables pour une transition en douceur où la bienveillance doit être de mise ! Les collègues de la DFPE et des parents témoignent des difficultés pour les enfants et de régressions quant à l'acquisition de la propreté dues à des conditions d'accueil anxiogènes.

### **Une solution existe : l'extension de contrat pour les AREM**

Au regard de ces constats et devant l'entêtement de la Ville à méconnaître l'âpre réalité sur le terrain, **notre syndicat réitère sa demande d'extension du contrat des AREM, avec l'ajout des services extrascolaires et d'interclasse.**

Cette solution constructive, permettrait une **amélioration des conditions de travail des personnels d'animation et d'accueil des enfants.** Cela serait aussi **pour les AREM la possibilité d'une augmentation de leur quotité de temps de travail et donc de leur rémunération.**

### **Arsenal de l'animation ou Arlésienne de l'animation ?**

En annonçant un « Arsenal de l'animation » la Ville de Paris a créé un horizon d'attente...Certes le plan de déprécarisation a permis quelques apports mais reste très insuffisant au regard des besoins et du manque d'attractivité de ce secteur.

**Face à notre demande de reconnaissance des métiers de l'animation, il semble que la réponse de l'administration soit la compilation et l'énoncé des actions éducatives existantes sur le territoire parisien. Ces actions existent en grande partie grâce aux motivations éducatives et à l'implication des personnels mais n'exonère en rien la Ville de Paris de l'amélioration des conditions de travail de ses personnels et de la reconnaissance salariale attendue et plus que légitime !**

Nous ne pouvons qu'être en accord avec les ambitions éducatives choisies par la Ville mais la stratégie de communication qui systématiquement enjolive la réalité, méconnaît ou nie les difficultés, est un mépris pour celles et ceux qui au quotidien s'impliquent dans des conditions bien peu favorables !

**Là où il faudrait faire preuve de courage politique pour être à la hauteur des ambitions annoncées, nous constatons un savoir faire technocratique inefficace, désolant et contre-productif !**

**Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !**

*Paris, le 14 juin 2023*

**SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou [supapfsudasco@gmail.com](mailto:supapfsudasco@gmail.com)**



Blog SUPAP-FSU



Guide DASCO 2022-2025



Base de données DASCO



Articles SUPAP-FSU DASCO



Facebook SUPAP-FSU Animation



Twitter SUPAP-FSU Animation



Instagram SUPAP-FSU Animation